



## Préavis de grève pour le territoire STEMO Est Parisien – UEMO Goubet et UEMO Chemin Vert

À l'attention de Monsieur Hervé DUPLENNE  
DIR PJJ Île-de-France – Outre-mer

Monsieur le Directeur Interrégional,

Le SNPES-PJJ/FSU Île-de-France dépose, par la présente, un préavis de grève reconductible à compter de la journée du 23 Juillet 2025, concernant l'ensemble des personnels relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse affectés sur le territoire Paris STEMO Est, les UEMO Goubet et Chemin Vert.

Ce préavis fait suite à une situation grave et persistante dans ces deux unités, où les équipes éducatives font face à une désorganisation chronique liée au sous-effectif, à la non-reconduction des contrats des personnels contractuels et à une surcharge de travail mettant en péril la qualité de l'accompagnement éducatif des jeunes suivi.es.

### Pour l'UEMO Goubet :

L'équipe est confrontée à un épuisement professionnel croissant, aggravé par un manque criant de stabilité des effectifs. L'alternance constante de collègues contractuels ou mutés, sans visibilité sur les renouvellements de contrats, rend toute projection éducative impossible. La prise en charge des adolescent.es s'en trouve directement affectée, avec une augmentation continue des listes d'attente, une rupture du lien éducatif et une atteinte à la qualité du service public rendu.

1/2

Aujourd'hui, 24 jeunes doivent être réattribués, alors que 38 demandes de prise en charge sont déjà en attente, dans un contexte où les professionnels ne disposent ni des moyens humains, ni des perspectives nécessaires pour garantir leur mission. Le renouvellement des contrats soutenu par l'encadrement, s'impose comme une mesure minimale et urgente.



*Île-de-France*



[snpes.pjj.fsu.idf@gmail.com](mailto:snpes.pjj.fsu.idf@gmail.com)



<https://www.facebook.com/share/1C6bMTWmfb/>



<https://www.youtube.com/@ouiauparideleducation3262>



[snpespjj.fsu.fr](http://snpespjj.fsu.fr)



## Pour l'UEMO Chemin Vert :

La situation y est également critique : 67 jeunes sont en attente d'une prise en charge éducative, tandis que 51 autres doivent être réattribués en raison du départ d'une professionnelle en mobilité, et du départ en formation d'une autre collègue à compter du 1er septembre, et des potentiels départs des 2 contractuelles.

Le renouvellement des contrats est indispensable pour faire face à la charge actuelle et éviter un effondrement du service.

Cette dégradation des conditions de travail n'est pas nouvelle. Elle résulte d'une logique budgétaire à courte vue qui ignore les réalités de terrain, et provoque des ruptures de parcours, une perte de sens du travail éducatif et une profonde démobilisation des équipes. La précarisation de l'emploi contractuel, avec des reconductions incertaines voire impossibles, ne permet pas de construire une prise en charge de qualité.

Nous demandons donc :

- Le renouvellement immédiat des contrats de quatre collègues contractuelles pour une durée d'un an,
- Une dotation en effectifs permettant la réattribution urgente des situations laissées en attente
- La création d'un ETP temps plein supplémentaire afin de remonter la cible à au moins 8 postes sur l'UEMO Chemin Vert, condition indispensable au regard des mesures en attente.
- La prise en compte des signaux d'alerte sur les risques sociaux et organisationnels émis par les équipes et les encadrants de ces unités.

Notre organisation syndicale demeure pleinement disponible pour toute proposition de rencontre avant la date de la grève, dans un esprit d'ouverture et afin de favoriser le dialogue social.

**2/2**

Dans l'attente d'un retour et faute de réponses concrètes, le SNPES-PJJ/FSU Île-de-France appelle donc les personnels concernés à cesser le travail à la date précisée, afin de faire entendre leurs revendications.



Pour le SNPES-PJJ / FSU Île-de-France

Julien Fomba

Secrétaire régional

*Île-de-France*